

Taxation des plus riches : « Les deux tiers des baisses d'impôts ont bénéficié aux classes moyennes et populaires »

Le débat sur la fiscalité des riches s'intensifie. Mais si les inégalités se creusent, ce n'est pas tant à cause des impôts que de la hausse des dividendes et des capitalisations boursières, explique **Dominique Villemot, avocat fiscaliste.**



Paris, 7 février 2023. Des manifestants brandissent une pancarte 'Tax the rich'. Le débat sur la fiscalité des plus riches s'intensifie en France. (Michel Christophe/Abaca)

Par **[Dominique Villemot](#)** (Avocat fiscaliste chez Marivaux Avocats et président du think-tank **Démocratie Vivante**)

Publié le 20 sept. 2025

Dans les conditions mises par le PS pour conclure un [accord de non-censure avec Sébastien Lecornu](#) figure la demande que les riches payent plus d'impôts.

Précisons que le déficit de nos finances publiques ne s'explique pas par les cadeaux fiscaux aux riches. La Cour des comptes chiffre les réductions d'impôts à 62 milliards d'euros entre 2017 et 2023. Celles pour les riches ne s'élèvent qu'à 6,3 milliards : [transformation de l'ISF en IFI](#) (4,5 milliards d'euros) et instauration du [prélèvement forfaitaire unique de 30 %](#) sur les revenus du capital (1,8 milliard).

Une autre partie s'explique par la politique de l'offre en faveur des entreprises pour 16 milliards : baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et réduction des impôts de production (11 milliards), baisse des allègements de cotisations sociales patronales (5 milliards). Les deux tiers des baisses d'impôts (40 milliards) ont bénéficié aux classes moyennes et populaires : suppression de la taxe d'habitation

sur les résidences principales (18 milliards), [suppression de la redevance audiovisuelle](#) (3,1 milliards), baisse de la première tranche de l'impôt sur le revenu (13,1 milliards)...

Nos concurrents utilisent la fiscalité comme arme pour aider leurs entreprises, à rebours de ce que nous faisons. Rappelons que les Gafa américaines payent peu d'impôts, avec le soutien du fisc américain

L'idée selon laquelle nos [grandes entreprises payent moins d'impôts que les PME](#) et qu'il faut donc augmenter leurs impôts ne correspond pas à la réalité. Nos grandes entreprises réalisent une grande part de leur chiffre d'affaires et de leur bénéfice à l'étranger où les taux d'impôt sur les bénéfices sont plus faibles que chez nous. Lorsqu'on compare les impôts sur les bénéfices payés dans les différents pays au bénéfice consolidé des grandes entreprises cotées on trouve donc obligatoirement un taux inférieur à 25 %.

Nos concurrents utilisent la fiscalité comme arme pour aider leurs entreprises, à rebours de ce que nous faisons. Rappelons que les Gafa américaines payent peu d'impôts, avec le soutien du fisc américain, et que Donald Trump a exigé de ses partenaires de l'OCDE que les entreprises américaines soient dispensées [de respecter le taux minimal de 15 %](#) dans tous les pays où elles sont présentes.

« On est loin d'un paradis fiscal pour les riches »

Enfin la « flat tax » de 30 % (12,8 % d'impôt sur le revenu et 17,2 % de contributions sociales) sur [les dividendes et plus-values boursières est critiquée](#). Rappelons que le taux de la « flat tax » pour les plus aisés est supérieur à 30 % : il faut en effet y ajouter la contribution de 4 % sur les hauts revenus et, depuis cette année, le taux minimal d'imposition de 20 %.

Finalement les plus riches supportent sur les dividendes et les plus-values 20 % d'impôt sur le revenu et 17,2 % de contributions sociales, soit 37,2 % au total. Ainsi un bénéfice distribué supporte d'abord un impôt sur les sociétés de 25 % puis 37,2 % sur les 75 distribués, soit au total 52,7 %. On peut estimer que ce n'est pas assez, mais on est quand même loin d'un paradis fiscal pour les riches.

En revanche, ce qui est vrai c'est que les inégalités entre les titulaires de revenus du capital et ceux du travail se sont accrues, non pas à cause de la fiscalité, mais parce que les dividendes et les capitalisations boursières, en France comme dans les autres pays [ont beaucoup augmenté](#), alors que [les salaires ont souffert de l'inflation](#).

C'est donc au titre de la solidarité qu'un effort fiscal peut être demandé aux plus aisés.

La taxe Zucman, un impact économique catastrophique

La taxe Zucman (un taux annuel de 2 % sur le patrimoine des plus aisés) aurait un impact économique catastrophique. En effet les plus riches sont les propriétaires des plus grandes entreprises. Les obliger de payer 2 % de leur patrimoine les obligerait à vendre chaque année 2 % de leur entreprise. Et ce sont les étrangers, qui possèdent déjà 40 % des entreprises du CAC 40, qui les achèteraient. Progressivement nos plus belles entreprises, LVMH, L'Oréal, Kering, Dassault... passeraient sous contrôle étranger avec transfert des activités hors de France, donc moins d'emplois, d'exportations et d'impôts.

Faut-il alors rétablir l'ISF qui, au moins, n'imposait pas les biens professionnels ?

On pourrait, par exemple, réintégrer les actifs financiers dans l'impôt sur la fortune, mais pas les participations dans des entreprises, ce qui éviterait d'imposer les biens professionnels mais aussi les investissements minoritaires.

Espérons qu'un compromis intelligent soit trouvé entre le sentiment d'injustice fiscale [qui est fort chez les Français](#) et la nécessité de préserver la compétitivité de notre économie.

Dominique Villemot est avocat fiscaliste chez *Marivaux Avocats*.